



ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE MAULE

Fondée le 23 Janvier 1909, enregistrée sous le n° 3 bis – Autorisée J.O. 25 janvier 1909 et 27 juillet

Agréée par le Ministère de la Guerre le 24 Avril 1909

Maule, le 20 Janvier 2020

APPEL A COTISATION 2020

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les membres adhérents de notre Association.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 février 2019, le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à

- **10 € DIX EUROS minimum** pour les élèves ainsi que leurs conjoints
- **15 € QUINZE EUROS minimum** pour tous les membres Amis.

Comme vous le savez, les cotisations sont une ressource importante pour notre Association ; c'est pourquoi nous comptons sur votre soutien.

Toutefois, pour la bonne tenue des comptes de l'Association et vous permettre d'approuver les résolutions lors de l'Assemblée Générale le 15 Février 2020, il serait souhaitable que vous puissiez nous faire parvenir votre règlement avant cette date accompagné du coupon ci-joint.

La carte de membre adhérent correspondant à l'année en cours vous sera remise en échange.

Nous vous remercions par avance et vous assurons de toute notre amitié.

La Présidente : Fabienne GENDRIN

COTISATION 2020 (Coupon à joindre au règlement)

NOM :

Prénom :

Adresse :

n° Tél. :

e-mail :

Montant de la Cotisation (montant minimum) :

Membre actif : 10 €

Membre Conjoint : 10 €

Membre Ami : 15 €

Règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Association des Elèves des Ecoles Publiques de Maule

à envoyer ou déposer à :

Mr Michel ALEXANDRE 5, rue du Buat - 78580 - MAULE

Adresse : Maison des Associations – Mairie de MAULE – B.P. n° 50 - 78580